



MAIRIE DE MACHECOUL-SAINT-MEME

5 PLACE DE L'AUDITOIRE

44270 MACHECOUL-SAINT-MEME

02.40.02.35.50

CAHIER DES CHARGES

CONSTRUCTION D'UN BOULODROME PARC DES SPORTS DE LA RABINE Mission de Maîtrise d'Œuvre

Mai 2017

Maître d'ouvrage :

Ville de MACHECOUL-SAINT-MEME
5 Place de l'Auditoire
44270 MACHECOUL-SAINT-MEME
tél : 02.40.02.35.50
courriel : compta@machecoul.fr

Article 1 – Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est représenté par le Maire de Machecoul-Saint-Mème, Monsieur Didier FAVREAU.

Article 2 – Objet de la consultation

La présente consultation doit permettre de choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un boulodrome municipal couvert permettant la pratique principalement de la pétanque et l'organisation de compétitions départementales et régionales conformément aux normes de la Fédération Française de Pétanque. Le cahier des charges s'appuie sur l'étude de programmation du cabinet Vérifica et sur ses principales prescriptions techniques.

Article 3 – Présentation du projet

3.1 Programme.

Le bâtiment d'une surface totale couverte d'environ 462 m² (21,6mx21,4m), situé à proximité des autres équipements sportifs (terrain de football, salles de sport) comprendra :

- 6 pistes pétanque (12mx3m chacune). Des arrêteurs de boules sont à prévoir à 30cm en retrait des pistes, en périphérie de l'aire totale de jeu
- des circulations du public de 1,50m de large autour du bloc de pistes
- un bureau (environ 18m²) comportant 1 baie intérieure (donnant sur les pistes)
- une buvette (environ 15m²), non close donnant sur l'intérieur
- une réserve bar (environ 10m²)
- un local rangement (environ 10m²), façade grillagée avec porte intégrée
- un local wc accessible PMR (5 à 10 m²)

Un schéma indicatif est présenté en annexe

Le sol naturel existant sur le site sera privilégié pour l'aire de jeu et les espaces publics.

Le boulodrome ne sera pas chauffé. Cependant le bureau bénéficiera d'une isolation thermique et d'un chauffage adapté.

La hauteur libre au-dessus des pistes sera de 6m. Les pistes de jeu seront de préférence en sol naturel. Les circulations intérieures seront cependant traitées pour l'accessibilité PMR.

Le bâtiment sera clos mais les ouvertures pratiquées permettront une ventilation naturelle pour un meilleur confort notamment en été.

L'ouverture principale devra permettre la circulation aisée du public et l'accès d'un véhicule de service pour l'entretien des pistes et de l'éclairage (nacelle).

Le boulodrome sera alimenté en eau, électricité et relié au réseau d'assainissement. Ces facilités existent à proximité immédiate. Il disposera d'un éclairage homogène de 200 lux au niveau des pistes de jeu.

Le marché n'inclura pas les voiries en liaison avec les aménagements existants sur le site de la Rabine mais une proposition sera élaborée par le maître d'œuvre au stade de l'Avant-Projet.

3.2 Localisation

Le bâtiment sera localisé à proximité de la salle « Falleron » sur le site de La Rabine. Il sera implanté de manière à maximiser la surface de jeu extérieure utilisé pour les rencontres importantes. La localisation sur le site est schématisée Fig.2.

3.3 Contraintes techniques et économiques-Coût d'objectif

La qualité économique de l'ouvrage portera sur les travaux d'aménagement et sur la maintenance. Le choix des matériaux, à l'intérieur comme à l'extérieur sera pensé pour que l'entretien se fasse de façon simple, rapide et économique.

Le Maître d'Ouvrage souhaite limiter le *coût d'investissement* par une optimisation des choix concernant les options fonctionnelles, les matériaux, les principes constructifs et techniques ainsi que pour les équipements. Il souhaite garantir les *meilleures conditions de durabilité* des différents constituants des bâtiments en adaptant en particulier les prestations aux conditions d'utilisations spécifiques des locaux.

Pour le bâtiment, le Maître d'Ouvrage souhaite pouvoir comparer 2 options techniques :

- structure charpente bois portant une couverture en toile tissée tendue
- structure traditionnelle avec couverture et façades en bac acier.

La nature du cloisonnement, des plafonds et des sols des locaux annexes (Art.3 – 3.1 Programme) devra être renseignée pour les 2 options.

L'avantage économique et/ou technique sera apprécié par le Maître d'Ouvrage.
L'aspect esthétique sera considéré.

Le coût d'opération est estimé à 350 000€ TTC. Il comprend les honoraires, les études de sol, les liaisons réseaux, le bureau de contrôle, de coordination, les assurances. Il ne comprend pas les voiries extérieures. Le coût du bâtiment est estimé à 280 000€ TTC maximum.

3.4 Contraintes de chantier

L'ensemble de l'organisation et du phasage des travaux devra tenir compte des contraintes du site de façon à minimiser les nuisances ou risques particulièrement vis-à-vis des nombreux scolaires fréquentant le site de La Rabine.

A cette fin, toutes les précautions devront être mises en œuvre et toutes les démarches devront être entreprises auprès des services compétents, en temps opportun, par le maître d'œuvre.

Article 4 – Etendue et conditions de la consultation

L'offre devra couvrir l'ensemble des prestations propres à une maîtrise d'œuvre sur cette opération :

- étude technique et proposition de solution au maître d'ouvrage, avec estimation des coûts
- établissement du cahier des charges pour consultation des entreprises
- examen et présentation au maître d'ouvrage des offres reçues
- élaboration d'un planning de travaux
- suivi des travaux, coordination
- réception et bilan de fin de travaux

Le candidat devra présenter des références dans la réalisation de projets similaires.

Article 5 – Calendrier de réalisation prévisionnel

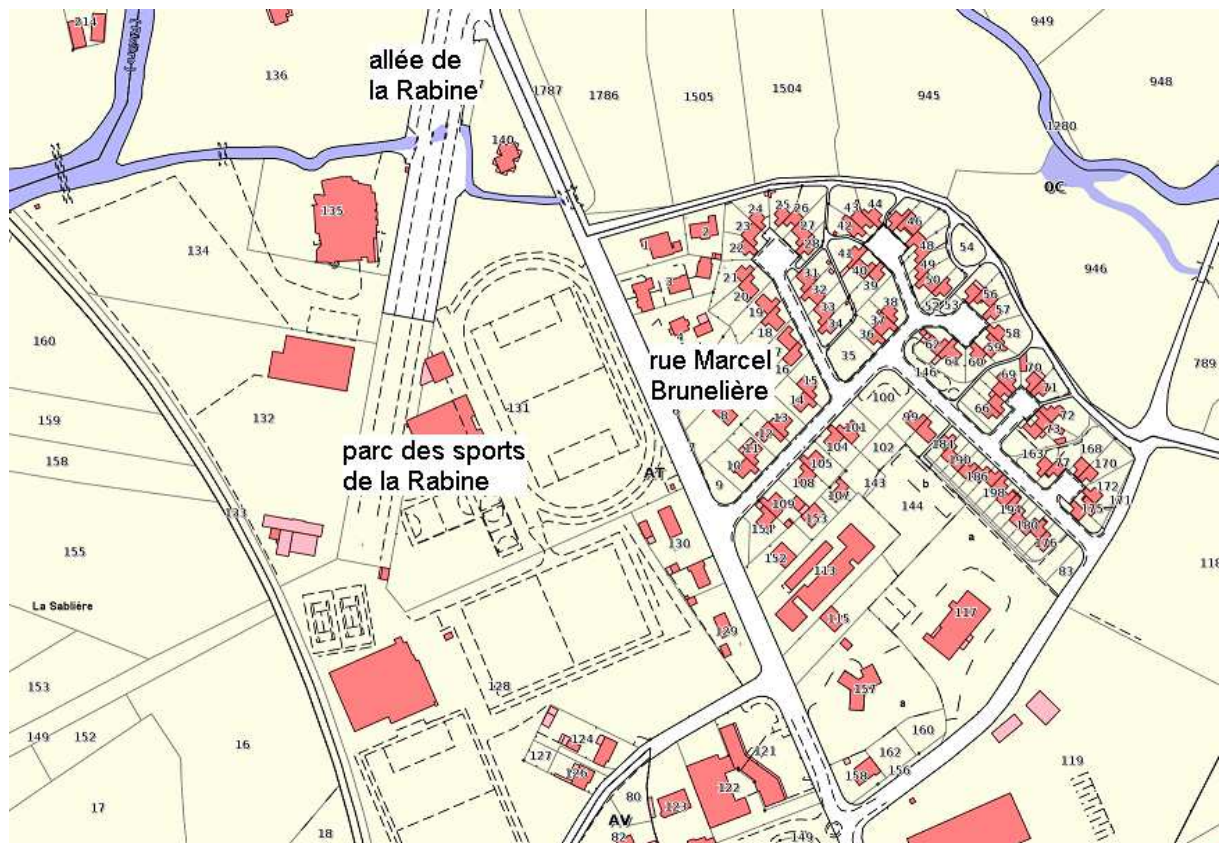
- Consultation de la maîtrise d'œuvre : **mai 2017**
- Elaboration des avants projets : **juin-juillet 2017**
- Dépôt des autorisations d'urbanisme : **octobre 2017**
- Consultation des entreprises : **décembre 2017**
- Passation des marchés de travaux : **mars-avril 2018**
- Début des travaux : **mai 2018**
- Mise en service du boulodrome : **septembre 2018**

Annexe

Extrait cadastral de situation, parc des sports de la Rabine

Projection de l'implantation sur le site

Schéma d'organisation de l'espace boulodrome



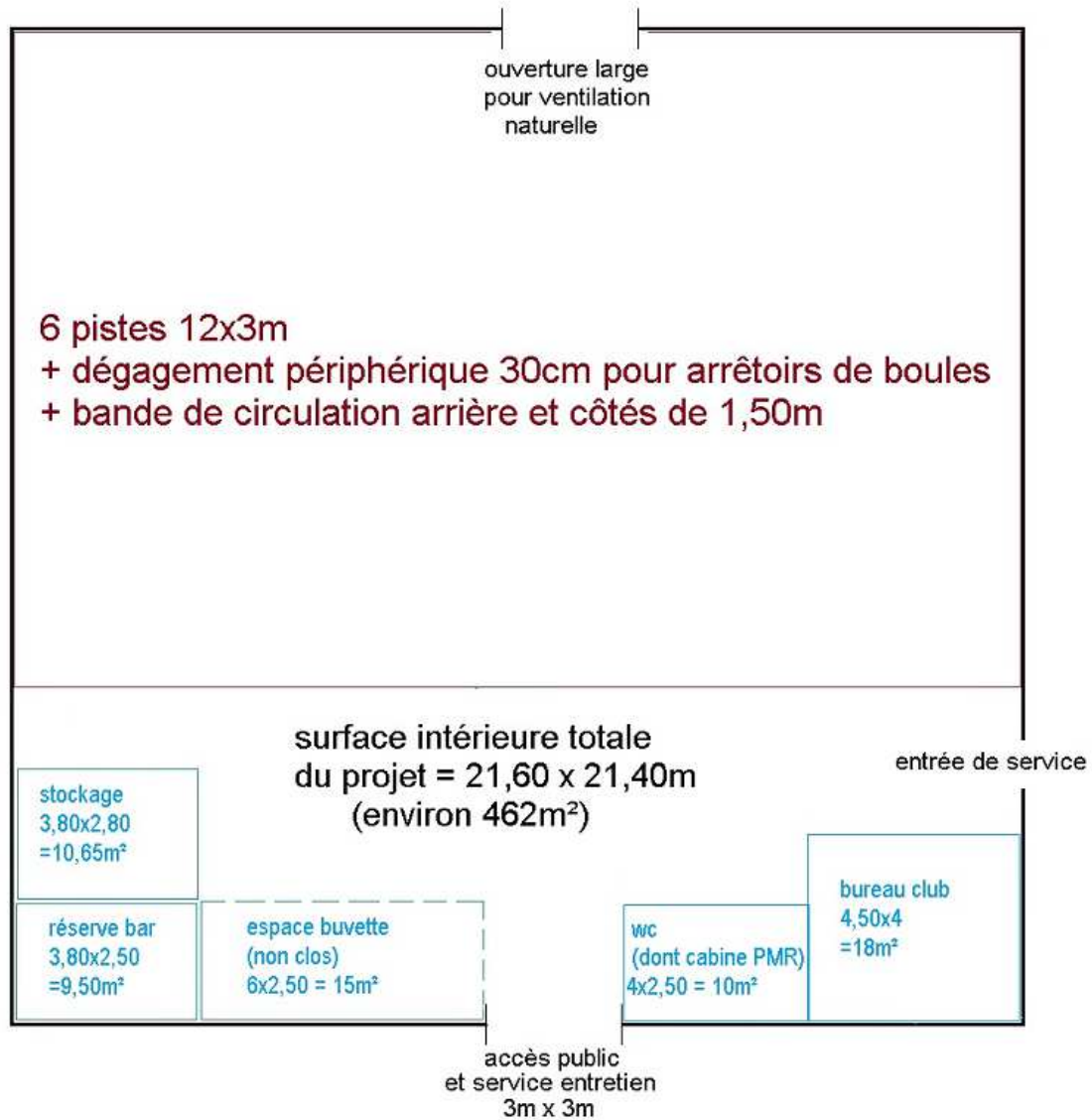


schéma organisation projet boulodrome - mai 2017